



Pour la Ville :

Fabienne VANSTEENKISTE

Pour l'AMUTC :

Lisette CHRIQUI, Georges BERTRAND, Alain FABRE, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Claude PALLARD

1. Place Jean Jaurès, place de la Mairie

1.1 Arrêt des Terminus de bus

Le STIF a commencé à travailler au remplacement éventuel des terminus (source de nuisances et nécessitant un changement) par de simples arrêts. Par exemple le 121 pourrait être abouté avec le 129 (c'est un exemple, pas un projet...). Fabienne indique que cela se fera sans suppression de bus et en gardant les fréquences de passages. Cependant, à notre avis, nous pouvons nous inquiéter, car lors des modifications sur le 122 et du 102, la RATP a quand même supprimé des services. Fabienne précise que ce n'est encore qu'une hypothèse de travail.

Plus sérieusement le STIF envisage, lors de la mise en service du prolongement de la ligne 11 de métro, de supprimer le tronçon entre l'Hôpital et la Mairie des Lilas. L'Hôpital deviendrait ainsi un terminus et il serait possible de prolonger le 129 au-delà de la Mairie de Montreuil. Dans l'immédiat la RATP envisage d'utiliser des bus articulés de grande capacité, le 129 étant saturé entre la Mairie de Montreuil et l'Hôpital.

Une autre solution à l'étude serait de prolonger le 76 jusqu'à l'Hôpital.

Nota Hors réunion :

1. *ce n'est pas à la RATP d'envisager de modifier une ligne !!!*
2. *s'il est normal d'étudier l'incidence d'une nouvelle ligne de métro sur la desserte bus, les deux ne peuvent être comparées à l'identique ! Voir les distances à parcourir pour atteindre la station de métro la plus proche... sinon, Paris n'aurait pas besoin de bus !!! Il faut penser aux personnes âgées ou en difficulté de mobilité.*

1.2 Algécos RATP

Les algécos vont être supprimés, mais la date reste à préciser.

1.3 Le bâtiment noir sur la place

Le rez-de-chaussée est actuellement vide, car aucun commerce ne souhaite s'implanter pour l'instant, à cause de l'arrêt des bus 102 et 122 qui se situent devant ce bâtiment cachant les vitrines. Par ailleurs, la RATP devrait occuper une partie de ces locaux, mais cela n'est pas encore effectué. Fabienne ne connaît pas la raison de ce retard. Il s'agit de locaux destinés aux personnels des lignes de bus ayant leur terminus à la Mairie de Montreuil. Ils seront complétés par d'autres locaux avenue Wilson.

Il n'y aura pas de poste d'accueil du public dans ce bâtiment. Les guichets restent pour l'instant dans la salle principale du métro. Fabienne indique que la Ville insiste auprès de la RATP pour le maintien des guichets pour vendre des tickets aux usagers et ne pas remplacer tous les guichets par des machines automatiques.

1.4 Ascenseurs

1.4.1 Ascenseur sur la Place

La Ville écrit régulièrement des courriers pour connaître l'état d'avancement de ce sujet. En fait, Sequano (l'aménageur des espaces publics) et la RATP (maître d'ouvrage de l'ascenseur) se renvoient la balle entre eux, car l'étanchéité a été mal faite par l'aménageur. Quand il pleut beaucoup, de l'eau pénètre dans la machinerie de l'ascenseur. La Ville espère que pour la fin des travaux de la place, l'ascenseur sera opérationnel.

1.4.2. Ascenseur du côté de la Mairie

Fabienne expose que cela ne bouge toujours pas, à cause d'un manque de pièces qu'ils ne trouvent pas, car l'ascenseuriste a fait faillite.

L'AMUTC regrette que la Ville ne soit pas capable d'obtenir la mise en service de ces ascenseurs qui sont indispensables pour les handicapés et utiles pour de nombreux usagers.

2. Abris bus

2.1 Système SIEL

Plusieurs stations ont des pannes de SIEL. Il suffit de se référer à l'état des lieux effectués par l'AMUTC (http://www.amutc.fr/pdf/BUS_station_22_juillet_2011.pdf).

Fabienne précise que quand un arrêt n'est pas actuellement équipé de SIEL, il ne sera pas équipé. En effet, la RATP souhaite n'équiper que les arrêts principaux et pas tous les arrêts. L'AMUTC est invitée à communiquer la liste des arrêts défectueux et celle des arrêts non équipés qui devraient être équipés de manière prioritaire.

2.2 Eclairage

L'AMUTC fait également remarquer qu'il y a des arrêts de bus non éclairés. Or, d'après nos informations, c'est le rôle de la Ville d'amener l'électricité aux abris.

Fabienne indique qu'il existe un accord entre la Ville et Decaux qui installe, entretient et met de la publicité dans les abris bus. Cependant, Fabienne va vérifier qui doit faire quoi. De plus, la Ville va vérifier la station Salvador Allende du 301 vers Val de Fontenay qui ne dispose pas d'éclairage.

2.3. Contenu de l'information vive dans certains abri bus

Cette information est mise à jour par le Service Communication de la Ville dans les abris bus. Cette mise à jour est centralisée.

La Ville devrait mettre en place d'autres sucettes. Le Service Communication indiquera où elles seront mises.

3. Bus 127

3.1 Arrêt Védrine

L'AMUTC décrit un problème sur l'arrêt Védrine vers la Croix de Chavaux qui est non accessible pour les handicapés.

Fabienne prend acte de ce problème et contacte les Services Techniques de la Ville pour voir si l'arrêt peut être amélioré pour l'accessibilité. Elle ajoute que le 127 sera mis en accessibilité au Terminus à la Croix de Chavaux en 2012.

3.2 Régularité du 127

L'AMUTC attire l'attention de Fabienne sur les problèmes de régularité du 127. Fabienne signale que les chauffeurs de bus sont titulaires sur leur ligne. Par ailleurs, la ligne 127 est la plus fortement syndiquée. Or, il y a un conflit social permanent avec grève reconductible pour la revalorisation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, ... Du coup, les chauffeurs sont en grève à « tour de rôle ». Aussi, les responsables du centre bus du 127 ont-ils de la difficulté à organiser le service. Cependant, le 127 devrait être réorganisé avec la suppression envisagée du Terminus à la Croix de Chavaux.

4. Association Ligne 9

Fabienne indique que plusieurs maires ont donné leur accord pour participer à cette association. Il reste à passer aux actes. Madame la Maire, Dominique Voynet, est le moteur de ce dossier. Fabienne va effectuer une relance auprès de Madame la Maire pour organiser la première réunion. Pour l'instant, alors que tous les autres maires ont donné leur accord pour participer à cette association, et malgré les

relances de la ville de Montreuil, il a été impossible d'obtenir un accord des autres maires sur une date de réunion.

L'AMUTC insiste sur l'importance du prolongement de la ligne en même temps que ceux de la ligne 11 et du T1 dont il constitue le complément indispensable pour un maillage efficace du réseau.

5. Tram T1

5.1 Etat d'avancement

L'AMUTC demande à Fabienne des informations sur l'état d'avancement du T1.

Elle indique que le STIF a approuvé l'AVant Projet (AVP) provisoire. Par ailleurs, le Conseil Général et le STIF continuent de travailler sur ce tracé du tram.

L'AMUTC fait part de ses informations quant au blocage par Noisy-Le-Sec. Fabienne indique que des négociations sont toujours en cours vis à vis de la ville de Noisy, le Conseil Régional subordonnant le financement de la gare de Noisy à un accord sur le tram.

5.2 Date de mise en exploitation

L'AMUTC demande ensuite à Fabienne si la date de mise en exploitation du Tram T1 est confirmée.

En effet, l'AMUTC a visité le Site de Maintenance et Remisage (SMR) du Tram T2 à Bezons et lors de cette visite, la RATP a décrit qu'il avait fallu 7 ans après l'enquête publique pour la mise en exploitation du Tram T2. Fabienne confirme la date de mise en exploitation pour 2017 sur Montreuil, puisque l'enquête publique est toujours prévue pour fin 2012.

5.3 SMR

Suite à la visite des ateliers de Colombes, l'AMUTC demande des précisions sur l'insertion dans les murs à pêches. Elle s'interroge notamment sur le choix de réaliser une raquette qui se traduit par un terrain de forme carrée assez profond alors que le site aurait permis un remisage plus classique en longueur. En outre, pour limiter l'emprise de la raquette, un rayon de giration très court est nécessaire qui se traduit inévitablement par des grincements des roues en acier sur les rails en acier. Des nuisances sont à craindre pour les murs à pêches et les équipements voisins.

Fabienne répond la solution d'un site plus long et moins profond (largeur entendue comme la distance perpendiculaire de l'autoroute à la limite sud du terrain. D'aucuns parleraient de la « hauteur » du trapèze) a été envisagée mais abandonnée. D'une part parce que le terrain d'assiette disponible était assez profond. D'autre part parce ce SMR en longueur aurait constitué une coupure difficile à franchir.